



Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes
Jeudi 14 novembre 2024- 19h
Médiathèque James Baldwin / Maison des Réfugiés- 10 bis rue Henri Ribière



Réunion animée par **Halima JEMNI** première adjointe au Maire du 19e et déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Place des Fêtes et en présence d'**Andrea FUCHS**, adjointe au maire chargée de la participation citoyenne et des conseils de quartier.

ORDRE DU JOUR

- **Présentation et bilan de la ludomouv' "Ludo Léo"**, en présence de Fabio, animateur de la LudoMouv'
- **Présentation des travaux de rénovation des baignoires Petitot**, en présence de Nessrine ACHERAR, cheffe du pôle pilotage et expertise de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)
- **Sensibilisation à la réduction des déchets**, en présence de Rafaël FONT, Chargé de communication de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE)

Introduction par Sophie BOBET et Sophie HABERBUSCH-SUEUR

Sophie BOBET est la directrice de la Médiathèque James Baldwin et Sophie HABERBUSCH-SUEUR Cheffe de service à la Maison des Réfugiés.

Madame BOBET a exercé durant 4 ans à la bibliothèque Marguerite YOURCENAR, où elle a été sensibilisée au travail auprès de personnes sourdes ainsi qu'à l'accès à la culture pour tous (personnes en situation de handicap, visite dans les prises etc.)

La Médiathèque James Baldwin poursuit les mêmes objectifs d'inclusion, de même que la Maison des Réfugiés qui se veut être créer un lieu de création de liens entre les nouveaux arrivants et les habitants actuels.

Présentation et bilan de la ludomouv' "Ludo Léo"

En présence de : Fabio, animateur de la LudoLéo

La Ludo Léo est l'une des Ludomouv' que compte la Ville de Paris et est gérée par l'association LEO LAGRANGE. Cette Ludothèque est financée par la Mairie de Paris dans le cadre du programme « Réinventons nos places », né en 2015, visant à l'aménagement par la concertation de 7 places parisiennes, parmi lesquelles celle de la Place des Fêtes.

La Direction des familles et de la petite enfance de la ville de Paris a réalisé un appel à projet pour déterminer l'usage qui sera fait de cette place et dans ce cadre c'est l'association LEO LAGRANGE qui l'a remporté.

Les LudoMouv' sont donc un dispositif qui intervient dans le cadre de la stratégie parisienne pour l'enfance et les familles, dont l'objectif est de développer des animations ludiques dans l'espace public, les parcs et les squares.

La Ludoléo s'est installée en juillet sur la Place des Fêtes et connaît depuis un engouement. Elle permet ainsi de créer une animation et une ambiance familiale sur la place, le jeu étant un vecteur de sociabilisation pour les enfants mais aussi pour les adultes. La LudoMouv' est ouverte aux familles et aux enfants seuls, à conditions qu'ils aient plus de 10 ans. Jeux d'assemblage, imitations, jeux de sociétés, en bois ou encore un espace petite enfance et sportif sont proposés.



La Ludoléo a été grandement plébiscitée cet été puisqu'il y a eu durant les mois de juin et juillet 155 usagers par jour en moyenne. Cela s'explique notamment par le fait qu'elle offre un moyen de se divertir et de créer du lien pour les familles ne pouvant pas partir en vacances :

Les horaires de la LUDOLEO :

Les horaires d'été, de Juin à Septembre :

Mercredi 14h15-18h15 (Installation à 13h30 et démontage de 18h15 à 19h00)

Vendredi 15h-19h (Installation à 14h00 et démontage de 19h à 20h00)

Samedi 14h-15-18h15 (Installation à 13h30 et démontage de 18h15-19h00)

Dimanche 10h-14h (Installation à 9h00 et démontage de 14h00-15h00)

Les horaires de Mars à octobre :

Mercredi : 14h15 - 18h15

Vendredi : 15h00 - 19h00

Samedi : 14h15 - 18h15

Dimanche : 10h00 - 14h00

Les horaires d'hiver, de Novembre à Février :

Mercredi – Samedi : 15h00 - 18h15

Présentation de la rénovation des bains-douches PETITOT

En présence de : Nessrine ACHERAR, cheffe du pôle pilotage et expertise de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)

L'histoire des bains-douches

Les bains-douches sont les héritiers des thermes et apparaissent en Europe dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Une dizaine de bains-douches sont alors créés dans les années 1920-1930, dont celui de Petitot en 1935, durant la période Art Déco.

La ville de Paris et la mairie du 19^{ème} sont très sensibles à la préservation de ces bains-douches qui font d'ailleurs l'objet d'une préservation patrimoniale dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Outre leur valeur patrimoniale, les bains-douches constituent un équipement public de la ville de Paris, dont la gestion relève de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Avec l'apparition des douches individuelles les bains-douches ont changé de fonction et une baisse de fréquentation a été observée. Toutefois, leur mise en gratuité dans les années 2 000 a permis un regain de fréquentation.

Depuis, les bains-douches sont particulièrement sollicités notamment car ils offrent gratuitement un moyen d'accès aux soins d'hygiène pour les personnes vulnérables.

La précarité énergétique est l'une des raisons expliquant la hausse de la fréquentation des bains-douches : 484 000 personnes ont utilisé les bains-douches parisiens en 2023 et à ce jour 1,5 million de personnes ont déjà utilisé une fois les bains-douches.

Les travaux de rénovations des bains-douches Petitot

La rénovation des bains-douches PETITOT fait suite au budget participatif 2021 où le projet a été lauréat (« améliorer les conditions d'accueil dans les bains-douches »). Débutés en octobre 2021, les travaux ont pour objectif d'une part de permettre l'accessibilité des bains-douches Petitot et d'autre part de réhabiliter le bâtiment pour le rendre vertueux sur le plan écologique.

Le coût total de l'opération est de 4 millions d'euros, dont 2 millions pris en charge par le budget participatif du 19^{ème} arrondissement et 2 millions par la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Les travaux de réhabilitation engagés s'appliquent aux deux étages du bâtiment et permettront de passer de 22 cabines à 44 cabines, dont deux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

La promiscuité étant parfois un frein à l'usage des bains-douches, le rez-de-chaussée sera dédié au public masculin et le R+1 au public féminin. Un espace beauté dédié est également prévu à chaque étage et pour les femmes des armoires proposeront en libre distribution des dons de produits d'hygiène.

L'usage du bain-douche est gratuit mais la durée d'utilisation des bains-douches est limitée à 20 minutes.

L'objectif de ces travaux est de rendre le site plus économe en consommation énergétique et d'eau, c'est pourquoi dans ce but l'intégralité des réseaux sera reprise (eau, assainissement, chauffage, plomberie etc.).

L'une des solutions adoptées est ainsi de réutiliser l'eau des douches pour les sanitaires, ce qui devrait permettre une réduction de 13 % de la consommation d'eau. A noter que c'est le premier Etablissement Recevant du Public (ERP) ayant obtenu cette autorisation auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Sur le plan énergétique, les travaux de réhabilitation visent une baisse de 25 % de la consommation d'énergie sur le bâtiment, qui restera néanmoins alimenté par une chaufferie gaz. Afin de limiter la perte thermique, des travaux d'isolation intérieure auront lieu (verre cellulaire) et un travail sur la récupération des calories est fait. Le contrat de performance énergétique, passé entre ENGIE et la ville de Paris, prévoit ainsi 30 % d'économie d'énergie sur 10 ans

Rénovation des bains-douches Petitot

Calendrier de l'opération

2021	2022	2023	2024	2025	2026
Octobre 2021 - Résultat du budget participatif 2021 - Lancement des études préliminaires	Décembre 2022 Lancement des études de conception Passation du marché de maîtrise d'œuvre	Juin 2023 Passation des marchés de travaux	Mai 2024 Démarrage des travaux	Octobre 2024	Début 2026 : Réouverture au public

Des séances « portes ouvertes du chantier » seront proposées aux habitantes et habitants, en collaboration avec la Mairie et en présence de l'architecte du projet.

Sur le plan architectural, à noter que pour des raisons de sécurité la cheminée n'a pas pu être conservée car elle était susceptible de tomber en raison de son état.

Sensibilisation à la réduction des déchets

En présence de : *Rafaël FONT, chargé de communication de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE)*

Pour préserver l'Environnement la réduction des déchets est un enjeu majeur. Aujourd'hui, il y a une nécessité de passer d'une économie linéaire vers une économie circulaire, basée sur le réemploi.

Ainsi, la loi Grenelle a permis une réduction de la production des déchets de 2011 à 2015. En 2020, la ville de Paris est parvenue à réduire de 7 % de sa production de déchets. Mais aujourd'hui une nouvelle hausse est observée, en lien notamment au développement des emballages alimentaires.

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un document de planification qui vise à coordonner les actions des pouvoirs publics et des organismes privés pour prévenir et gérer les déchets ménagers et assimilés. Il précise également les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.

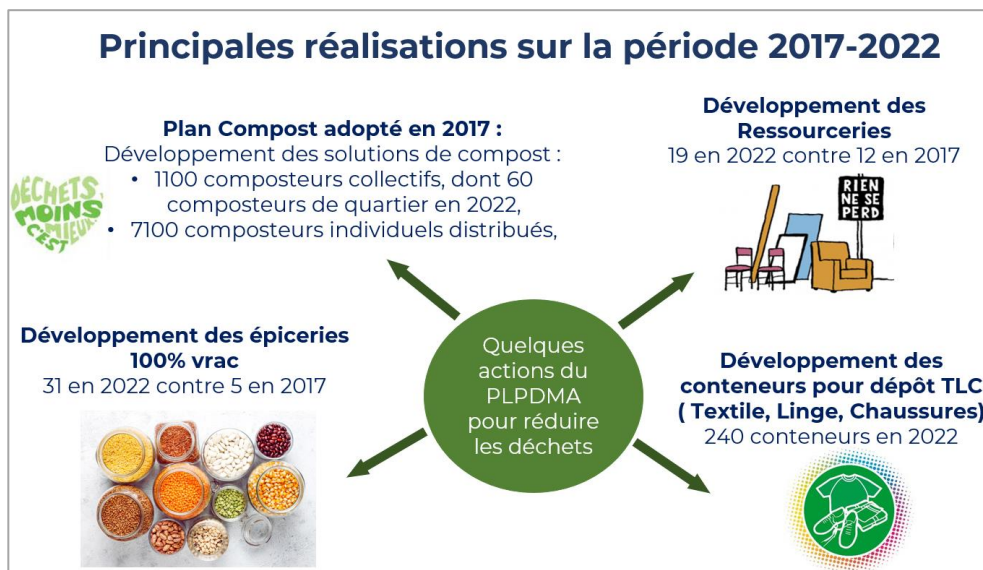
A Paris, ce programme a permis la réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés produits entre 2010 et 2020.

La politique de tri des déchets

Les premières politiques majeures de tri apparaissent en France dans les années 90, débutant avec le tri du verre, puis s'en est suivie l'apparition des poubelles jaunes et des containers à piles. Ils constituent les premiers points de déchets spécifiques.

A partir des années 2000 une explosion des déchets produits est observée, correspondant au doublement du poids des poubelles pour les Parisiennes et Parisiens depuis les années 40. 1 million de tonnes de déchet a été ramassé en 2022. C'est pourquoi la philosophie du PLPDMA est de ne pas produire de déchets et de proposer des solutions en amont.

Le PLPDMA s'attache à développer des actions pour réduire la production de déchets et/ou les valoriser.



3 000 tonnes de déchets ont ainsi été collectés dans les ressourceries. Les conteneurs pour le Textile, Linge, Chaussure quant à eux ne cessent de se développer notamment, autour des équipements publics afin d'être le plus accessibles que possible.

D'autres mesures peuvent également être notées, telles que l'interdiction pour les magasins de détruire les invendus.

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) à venir, allant de la période de 2025 à 2030 prévoit une diminution de 15% des déchets ménagers et assimilés produits (collectés), ce qui correspond à - 100 000 tonnes pour Paris.

Pour répondre à cet objectif, les 5 gisements ci-dessous sont identifiés comme étant à l'origine des plus grandes sources de production des déchets et feront l'objet d'une attention particulièrement pour les limiter.



Le tri des déchets alimentaires

Depuis le 30 septembre 2024 les poubelles marron ont été supprimées pour faire place à de nouveaux dispositifs de tri alimentaires.

Des composteurs collectifs permettant de récolter les déchets alimentaires ont été installés.

Ainsi, après une phase expérimentale, le 2ème, le 12ème et 19ème arrondissements ont mis en place un dispositif de récolte des déchets alimentaires (TRILIB', bornes).

Les poubelles marron ont été supprimées notamment car dans les anciens bâtiments de Paris il n'y a pas d'espace pour y ajouter une nouvelle poubelle collective dédiée à la collecte des déchets alimentaires. C'est pourquoi les Bornes d'Apport Volontaire (TRILIB' et bornes) ont été mises en place.

La Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) a pour objectif de proposer une borne d'apport volontaire à moins de 3 minutes à pied de chaque habitat collectif. C'est pourquoi le nombre de TRILIB' va évoluer au cours du temps : 4 TRILIB' supplémentaires sont d'ores et déjà prévus sur le territoire du 19ème.

L'implantation des TRILIB' existants et à venir est disponible sur le site internet suivant :


Rechercher - Lieux - Paris.fr


Pour toutes demandes d'ajouts de poubelles, une demande pourra être faite à la DPE via l'application « Dans ma rue ».


Les TRILIB' et les bornes ne sont pas destinés à recevoir les huiles usagées mais la déchetterie de la Porte de Pantin est quant à elle adaptée pour ce type de déchet. Pour celles et ceux ne pouvant pas se déplacer, le tri-mobile qui se rend sur la place des Fêtes le 4ème jour du mois accepte également ces huiles usagées.

La collecte des déchets alimentaires est également bénéfique car une fois ramassés ils sont transformés en biogaz et sont ainsi valorisés pour servir à la production énergétique.

Bureau des Conseils de quartier


 5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris


 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85


 cabma19-conseilsdequartier19@paris.fr



**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER**

 [@conseilsdequartier19](https://www.instagram.com/conseilsdequartier19)

 [@monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)

 [Conseils de quartier du 19e](https://www.facebook.com/Conseils-de-quartier-du-19e)